



**Fin des inscriptions le mercredi 28 janvier 2026 :**

- Priorité aux enfants bollezeelois ou scolarisés à Bollezeele, ils peuvent s'inscrire dès réception de cette circulaire.
- Pour les enfants extérieurs les inscriptions débuteront à partir du 19 janvier  
Les inscriptions se font en mairie de Bollezeele.

### DATES D'INSCRIPTION

### Fiche d'inscription à retourner en mairie

Père / Mère / Autre responsable légal\*

(\*rayer la mention inutile) :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP et ville : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone **obligatoire** :

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Domicile de l'enfant :  OUI

NON

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente circulaire. **Signature** :

Père / Mère / Autre responsable légal\*

(\*rayer la mention inutile) :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP et ville : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone **obligatoire** :

\_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Domicile de l'enfant :  OUI

NON

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente circulaire. **Signature** :



**Du 16 au 20 février 2026**

**Inscription en journée continue de 9h à 17h**

**ou**

**en journée coupée de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Pour les enfants de 4 à 12 ans inclus.**

**Places limitées à 48 enfants  
comportant au maximum 16 enfants de 4 à 6 ans\***



\* Si l'effectif est inférieur à 18 enfants l'accueil de loisirs sera supprimé.

### Journée coupée :

Les parents récupèrent les enfants à 12h, les font déjeuner et les ramènent au centre de loisirs à 14h.

### Journée continue :

Les enfants mangent au centre de loisirs.



Les repas sont préparés par les parents, ils seront mis au frais et réchauffés si nécessaire.

### Les repas :

Attention, le choix du mode de repas est fixe, il ne peut être changé en cours de semaine.



Les enfants sont accueillis au restaurant scolaire. L'inscription se fait obligatoirement à la semaine.



Accueil échelonné avec arrivée le matin à partir 8h et jusqu'à 9h et le soir départ de 17h jusqu'à 18h.

### Le péri-centre

Attention inscription uniquement à la semaine complète



### Le goûter est offert.

Prévoir une gourde et une tenue adaptée aux conditions climatiques du jour, aux activités ludiques et aux jeux de plein air.

Les tarifs sont fixés par enfant en fonction quotient familial. Les inscriptions se font à la semaine.

Bollezeelois	Extérieurs	Péri-centre 8h à 9h et de 17h à 18h		Prix pour une semaine
		Matin ou soir	Matin et soir	
QF < 400	21 €	23 €	5.00 €	10.00 €
400<QF< 610	26 €	28 €	5.50 €	11.00 €
610<QF<750	31 €	33 €	6.00 €	12.00 €
750<QF<1000	35 €	37 €	6.50 €	13.00 €
1000<QF<1600	40 €	42 €	7.00 €	14.00 €
QF > 1600	45 €	47 €	7.50 €	15.00 €

### RÈGLEMENT

Le règlement peut se faire à l'inscription ou par prélèvement automatique le 15 mars 2026

### Fiche d'inscription à retourner en mairie

Nom et Prénom du ou des enfant(s)	Date de naissance	Péricentre		Inscription journées	
		Matin	Soir	Complètes	Coupées

### Numéro d'allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales obligatoire

(Si vous n'êtes pas allocataire C.A.F., merci de préciser votre caisse d'allocation (M.S.A.,...)) :

Autorise mon ou mes enfants à partir seul(s) de l'A.C.M.

OUI       NON

Souhaite le prélèvement automatique :

OUI       NON

Autorise la prise de photos de mon ou mes enfant(s)

OUI       NON